

ORANGE (2018 et 2019 uniquement) et VERT (2017 uniquement)
et JAUNE (2016 uniquement classé 30/4 minimum)

Phase Départementale qualification : Dimanche 15 mars

A La Riche (orange) et Ballan-Miré (vert et jaune)

Date limite d'inscription : samedi 28 février

- 1- Le règlement FFT s'applique avec **NO LET au service.**
- 2- **Le championnat individuel Orange** est ouvert aux jeunes de **2018 et 2019 uniquement** sur un terrain de 18 mètres. Un joueur Orange pourra bénéficier d'une qualification d'office par l'ETR et la commission Régionale de Ligue.

Le championnat individuel Vert est ouvert aux jeunes de **2017 uniquement** sur terrain de 21 mètres.

Un joueur Vert pourra bénéficier d'une qualification d'office s'il obtient le classement suivant en février 2026 :

Garçons : 30/1 Filles : 30/2

Le championnat individuel Jaune est ouvert aux jeunes classés au moins **30/4 de 2016 uniquement** et pourra se jouer aussi en semaine en fonction du nombre d'inscrits.

Un joueur Jaune pourra bénéficier d'une qualification d'office s'il obtient le classement suivant en février 2026 : Garçons : 30 Filles : 30/1

4- La phase régionale se déroulera le samedi 26 et dimanche 27 avril pour les Jaune à la ligue du Centre Val de Loire à Blois.

5- **FORMAT DE JEU et Application du NO LET au service pour toutes les catégories.**

FORMAT 6 pour les ORANGE : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeux décisif à 3/3, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service.

FORMAT 7 pour les VERT : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeux décisif à 4/4, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service.

FORMAT 2 pour les JAUNE : 2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6/6, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service. Match pour la 3ème et 4ème place en plus à réaliser.

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs.

7- Les engagements sont faits par les clubs à l'aide du bordereau « Excel » fourni par le Comité accompagné du chèque global (8€ par joueur) (chèque si le club n'a pas l'option pour le prélèvement), libellé au nom du Comité (les inscriptions ne seront pas validées si le règlement n'est pas transmis au plus tard le 28 février 2026).

8- Frais d'inscription : 8€ / joueur.

9- Nombre de qualifiés : 2 Orange (1 fille et 1 garçon), 2 Vert (1 fille et 1 garçon), 2 jaune (1 fille et 1 garçon).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la Commission des Jeunes, Marc HINDY : marc.hindy@cdtennis37.fr